

en Asie, pour examiner l'étude sur le thème¹⁰¹ de la soixante-huitième session de la Commission;

3. *Invite* tous les membres et membres associés à continuer de promouvoir la coopération et l'intégration économiques régionales et à élaborer des politiques cohérentes pour accroître l'efficacité des mécanismes de coopération existants;

4. *Prie* la Secrétaire exécutive:

a) de renforcer le rôle et la capacité du secrétariat dans le domaine de l'intégration économique régionale de la région Asie-Pacifique;

b) d'aider à l'organisation de la première Conférence ministérielle Asie-Pacifique sur l'intégration économique régionale en 2013;

c) de faire rapport à la Commission à sa soixante-dixième session sur les progrès accomplis dans l'application de la présente résolution.

*Cinquième séance plénière
23 mai 2012*

Résolution 68/11 La connectivité pour la sécurité énergétique¹⁰²

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Rappelant sa résolution 67/2 intitulée « Promouvoir la coopération régionale pour une plus grande sécurité énergétique et l'utilisation durable de l'énergie en Asie et dans le Pacifique »,

Prenant note de l'initiative « L'énergie durable pour tous » du Secrétaire général,

Rappelant la résolution 65/151 de l'Assemblée générale, dans laquelle celle-ci a décidé que 2012 serait proclamée Année internationale de l'énergie durable pour tous,

Reconnaissant la nécessité d'optimiser l'utilisation des ressources énergétiques en analysant les moyens de répondre à cette nécessité en vue d'adopter et de développer un système de production et de consommation de l'énergie plus stable et efficace qui contribue au développement durable et au renforcement de la sécurité énergétique,

Prenant note de l'étude thématique de la soixante-huitième session de la Commission^{103,104},

Se félicitant des efforts déployés par les Gouvernements pour promouvoir la coopération régionale et sous-régionale en matière d'interconnexion des systèmes d'acheminement de l'énergie,

1. *Prie* la Secrétaire exécutive de recenser, en consultation avec les États membres, les options qui s'offrent à eux dans le domaine de la connectivité énergétique régionale, notamment l'élaboration d'un cadre intergouvernemental pour

¹⁰² Voir par. 364 à 379 ci-dessus.

¹⁰³ *Growing Together: Economic Integration for an Inclusive and Sustainable Asia-Pacific Century* (« Pour une croissance solidaire: l'intégration économique pour un siècle inclusif et durable en Asie et dans le Pacifique ») (ST/ESCAP/2629).

¹⁰⁴ Voir également E/ESCAP/68/22.

la mise en place d'un réseau électrique régional intégré, qui pourrait s'appeler « Route asiatique de l'énergie », et d'analyser les avantages socioéconomiques et environnementaux des différentes options ainsi que les difficultés et les perspectives inhérentes à leur mise en œuvre, et de faire rapport à leur sujet au Forum Asie-Pacifique de l'énergie, qui se tiendra en Fédération de Russie en mai 2013;

2. *Prie également* la Secrétaire exécutive de lui rendre compte, à sa soixante-dixième session, des progrès accomplis dans l'application de la présente résolution.

*Cinquième séance plénière
23 mai 2012*